

Demande d'imputation forfaitaire d'impôt pour dividendes et intérêts étrangers
Demande de remboursement de la retenue supplémentaire d'impôt USA

Feuille complémentaire à l'état des titres à joindre à la déclaration d'impôt

No de contribuable : _____ Commune : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Domicile : _____

Domicile 31.12.2010 _____

31.12.2011 _____

Imputation forfaitaire d'impôtLa présente formule sert de demande d'imputation forfaitaire d'impôt pour les **dividendes** et / ou **intérêts** échus en 2011 en provenance des pays suivants :

Albanie (AL), Allemagne (D), Argentine (RA), Arménie (ARM), Australie (AUS), Autriche (A), Azerbaïdjan (AZ), Bélarus (BY), Belgique (B), Bulgarie (BG), Canada (CDN), Chine (RC), Corée du Sud (KS), Côte d'Ivoire (CI), Croatie (HR), Égypte (ET), Équateur (EC), Espagne (E), Estonie (EST), États-Unis (US), Finlande (FIN), France (F), Grande-Bretagne (GB), Grèce (GR), Hongrie (H), Inde (IND), Indonésie (RI), Iran (IR), Islande (IS), Israël (IL), Italie (I), Jamaïque (JA), Japon (J), Kazakhstan (KAZ), Kirghizistan (KRG), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (L), Macédoine (MAK), Malaisie (MAL), Maroc (MA), Mexique (MEX), Moldavie (MD), Mongolie (MI), Monténégro (MNE), Norvège (N), Nouvelle-Zélande (NZ), Ouzbékistan (UZB), Pays-Bas (NL), Philippines (PI), Pologne (PL), Portugal (P), Roumanie (R), Russie (RUS), Serbie (SRB), Singapour (SGP), Slovaquie (SK), Slovénie (SLO), Sri Lanka (CL), Suède (S), République tchèque (CZ), Thaïlande (T), Trinité et Tobago (TT), Tunisie (TN), Ukraine (UA), Venezuela (YV), Vietnam (VN)

dont les revenus (dividendes et / ou intérêts) restent soumis à un impôt limité dans l'Etat de la source (grouper les placements en capitaux selon les Etats de la source à désigner par leur abréviation).

Pour les redevances de licences, le requérant utilisera la formule DA-3.

Si le montant total des impôts étrangers non récupérables (col. 9) n'excède pas 50 francs par année, l'imputation forfaitaire d'impôt n'est pas accordée. Dans ce cas, le requérant portera les revenus, diminués de l'impôt étranger non récupérable, dans la formule 5A "Etat des titres et autres placements de capitaux" jointe à la déclaration d'impôt. De même, les dividendes et intérêts qui ne sont grevés d'aucun impôt dans l'Etat de la source ou pour lesquels un dégrèvement total de l'impôt peut être demandé, ne seront pas indiqués dans la présente formule, mais dans la colonne 7 de la formule 5A "Etat des titres et autres placements de capitaux".

Retenue supplémentaire d'impôt USACette formule sert également de demande de remboursement de la retenue supplémentaire d'impôt en Suisse sur les **dividendes** et / ou les **intérêts** américains échus en 2011.**Observations importantes**

L'ayant-droit déposera la demande dans le canton où il était domicilié au 31 décembre 2011 avec la déclaration d'impôt et la formule 5A : "Etat des titres et des autres placements de capitaux".

Outre la désignation exacte des valeurs, on indiquera dans la colonne 2 la date de l'acquisition, de l'aliénation, du remboursement ou de la conversion des titres entrés dans le porte-feuille ou sortis de celui-ci en 2011.

Le droit au remboursement s'éteint s'il n'est pas exercé, au plus tard, jusqu'à l'expiration de la troisième année civile suivant celle de l'échéance de l'impôt.

Pour toute explication complémentaire, se renseigner auprès de la Section des personnes physiques, unité de l'impôt anticipé (032 / 420 56 12).

Les montants déterminés seront imputés sur le décompte intermédiaire 2012, soit versés en espèces une fois la taxation 2011 définitive.

Déclaration du requérant

Le requérant atteste l'exactitude des indications données dans la présente demande.

Lieu et date : _____ Signature(s) : _____

